



# Dispositif de sécurité de l'Euro 2016



# SOMMAIRE

CONCILIER LES IMPÉRATIFS DE SÉCURITÉ ET LE CARACTÈRE FESTIF DES MATCHS DE FOOTBALL EN PÉRIODE D'ÉTAT D'URGENCE. ....	4
LE DISPOSITIF EN CHIFFRES. ....	6
OBJECTIFS DES ENTRAÎNEMENTS INTERMINISTÉRIELS .....	8
OPTIMISER LA SÉCURITÉ LORS DE L'EURO .....	10
Le dispositif de sécurité décliné localement .....	10
Les stades et leur environnement .....	10
La sécurisation des fan zones .....	11
Le dispositif de sécurité appliqué au niveau national .....	12
Les camps de base .....	12
Les aéroports internationaux, les grands axes et les gares internationales .....	12
La gestion des déplacements .....	12
L'ENGAGEMENT DE LA POLICE NATIONALE .....	13
La mobilisation de la police nationale .....	13
Les principales missions : de l'équipe au match .....	13
Protection des joueurs .....	13
Sécurisation des lieux de match et des festivités .....	17
La lutte contre le hooliganisme .....	17
Dans le stade .....	18
Dans la ville .....	20
L'ENGAGEMENT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS .....	21
Garantir la sécurité des personnes, des biens et de l'espace public .....	21
Lutter contre la délinquance et le terrorisme .....	21
Assurer la sécurisation des villes, des camps de bases, de hôtels de transfert, des stades et des transports .....	21



L'ENGAGEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE . . . . .	22
Protéger / Escorter les délégations . . . . .	23
Sécuriser les lieux . . . . .	23
Maintenir l'ordre public . . . . .	23
Intervention spécialisée en cas de crise majeure . . . . .	24
Contrôler les flux et les frontières . . . . .	24
Enquêter . . . . .	25
Soutien aérien . . . . .	25
Coordonner et soutenir . . . . .	25
L'ENGAGEMENT DE LA SÉCURITÉ CIVILE . . . . .	27
La préparation et les exercices . . . . .	27
Les moyens mobilisés . . . . .	28
L'ENGAGEMENT DES FORCES ARMÉES . . . . .	30
Mobilisation des capacités militaires terrestres, maritimes, aériennes et dans la cyber défense . . . . .	30
Un engagement adaptable, dynamique et évolutif . . . . .	31
LES CHIFFRES CLÉS . . . . .	32
CONTACTS . . . . .	35



## CONCILIER LES IMPÉRATIFS DE SÉCURITÉ ET LE CARACTÈRE FESTIF DES MATCHES DE FOOTBALL EN PÉRIODE D'ÉTAT D'URGENCE

L'EURO 2016 de football se déroulera en France du 10 juin au 10 juillet, dans dix villes : Lille, Lens, Paris, Saint-Denis, Lyon, Saint-Etienne, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Nice. Pour la première fois, la compétition rassemblera 24 équipes pour 51 matches. Elle attirera 2,5 millions de spectateurs dans les stades, plusieurs millions de supporters sont attendus sur notre sol, et l'EURO devrait rassembler, en cumulé, 8 milliards de téléspectateurs dans le monde.

C'est donc un événement exceptionnel, qui se déroulera dans un contexte particulier lié à la menace terroriste. Il bénéficiera en conséquence d'un niveau de sécurité exceptionnel, véritable co-production entre l'État, les organisateurs et les villes-hôtes, mobilisés pour une sécurité optimale.

L'engagement de l'État, ce sont **plus de 77 000 personnels du ministère de l'Intérieur mobilisés** : 42 000 policiers dont 2 000 de la sécurité publique, 5 000 de la police aux frontières, 2 000 CRS et 10 000 de la Préfecture de Police de Paris ; 30 000 gendarmes, dont ceux du GIGN et de ses antennes régionales ; 5 200 personnels de la sécurité civile dont 2 500 sapeurs-pompiers et 300 démineurs. Une partie des 10 000 militaires de l'opération Sentinelle sera spécifiquement affectée à la sécurisation de l'EURO, notamment dans les principales infrastructures de transports. Les agents de l'État ne seront pas les seuls à être engagés dans la sécurité de l'EURO : 13 000 agents de sécurité privée seront déployés sur l'ensemble de la compétition, ainsi que 1 000 bénévoles des associations de secourisme. Les maires des villes-hôtes pourront par ailleurs mobiliser, s'ils le souhaitent, leurs effectifs de police municipale pour compléter le dispositif. **Au total, ce sont donc environ 90 000 personnes, agents de l'État, des collectivités locales, personnels de sécurité privée et bénévoles, qui assureront ensemble la sécurité de l'EURO 2016.**

Les rôles de chacun ont été précisément et clairement répartis : à l'intérieur des stades, la sécurité est à la charge de l'organisateur, c'est-à-dire la société EURO 2016 SAS. Les Postes de commandements opérationnels (PCO), situés à l'intérieur des stades, constituent le point névralgique de coordination du service d'ordre mis en place pour chaque rencontre. À l'extérieur des stades, des effectifs de police et de gendarmerie seront pré-positionnés à la périphérie des enceintes, pour y assurer l'ordre public et être en mesure d'intervenir. L'organisation et la sécurisation de ce que l'on appelle « les fan-zones » (*lieux officiels de retransmission publique des matchs de la compétition sur des écrans géants, situés dans les villes-hôtes*), sont quant à elles à la charge des collectivités territoriales qui les accueillent. Les fan-zones seront des sites nécessairement clos, soumis à des contrôles d'accès, et installés dans des emplacements choisis par les collectivités elles-mêmes, en étroite concertation avec les préfets. Les forces de l'ordre en assureront la protection périphérique.



Enfin, la sécurité intérieure des camps de base des équipes, comme des hôtels de transfert, sont à la charge de chacune des équipes nationales et de l'organisateur, tandis que la protection extérieure est prise en compte par les forces de sécurité intérieure.

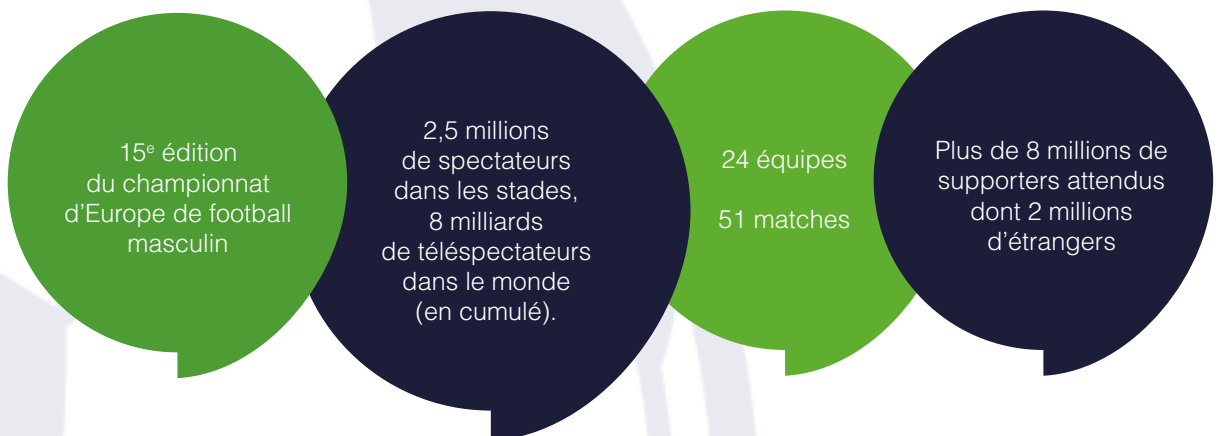
Ce dispositif est conçu pour anticiper, prévenir et le cas échéant réagir tant à la menace terroriste qu'à d'éventuels débordements et violences des hooligans. Au cours des deux derniers mois, près de 30 exercices de simulation se sont déroulés sur le territoire national pour préparer les policiers de terrain, les forces d'intervention et les secours. Une cellule d'analyse des risques sera activée 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour fournir, en temps réel, un état des différentes menaces, sur les lieux des matchs eux-mêmes mais aussi sur les autres sites susceptibles d'être concernés.

Mobilisation générale, répartition précise du rôle de chacun des acteurs de la sécurité, publics et privés, anticipation pour prévenir au maximum les menaces : toutes les précautions sont prises, pour assurer la protection de tous. **État, villes-hôtes, organisateurs partagent un même objectif : que cet EURO 2016 de football soit une réussite en terme de sécurité, pour qu'il soit un plein succès sportif, et reste ce qu'il doit être : une fête.**

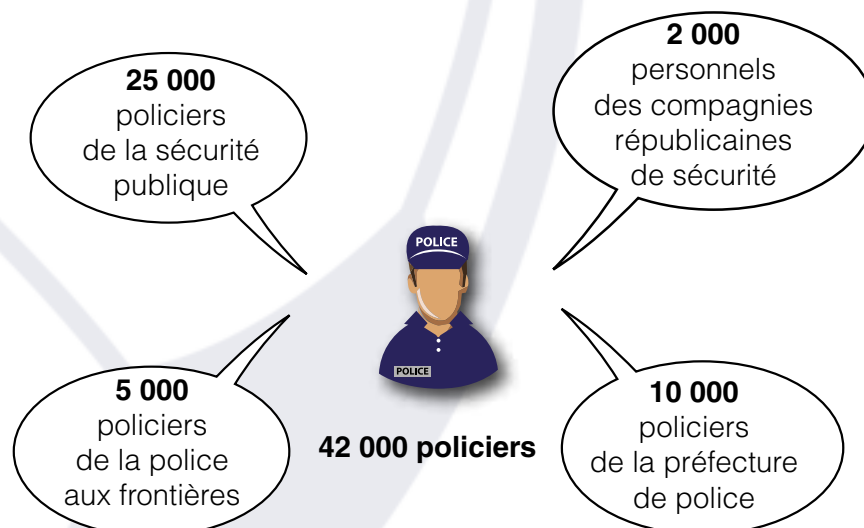


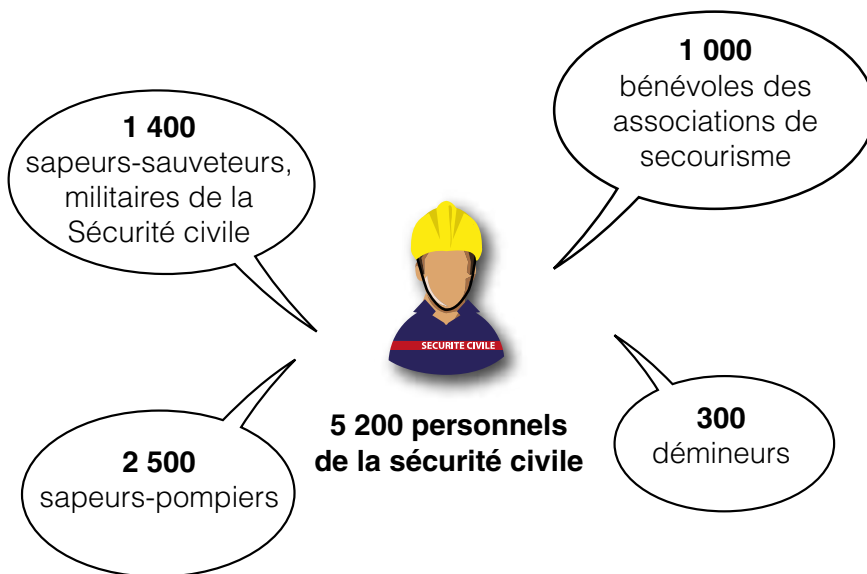
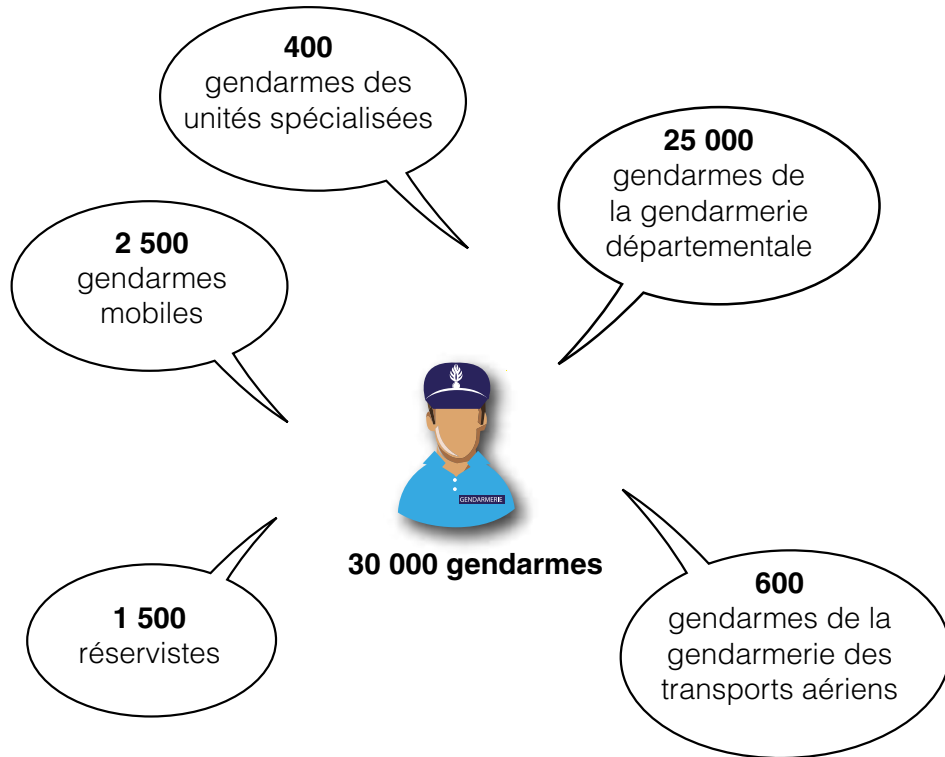
En application du schéma national d'intervention, le GIGN, le RAID et la BRI se sont mis en situation de couvrir l'ensemble des sites pour y intervenir dans les délais les plus brefs.

## LE DISPOSITIF EN CHIFFRES



Le dispositif de sécurité qui sera mis en œuvre tout au long de l'Euro se déclinera aux niveaux national et local avec l'engagement de :





Jusqu'à **48 unités** de forces mobiles engagées quotidiennement, soit 3 400 CRS et gendarmes mobiles.



## OBJECTIFS DES ENTRAÎNEMENTS INTERMINISTÉRIELS

Dans l'optique du championnat d'Europe des Nations EURO 2016, plusieurs entraînements interministériels d'envergure, visant à préparer les services de l'État et ses partenaires à faire face à tous types de situations de crise, se sont tenus en amont de l'événement.

La sécurité de l'Euro 2016 est un enjeu majeur. Il a été clairement rappelé dans les instructions du ministre de l'Intérieur, de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), et du Délégué interministériel aux grands événements sportifs (DIGES).

Dans ce contexte exceptionnel, il s'est avéré nécessaire de préparer dans les conditions les plus proches de la réalité, les acteurs opérationnels des différents services et ministères afin qu'ils puissent faire face à toutes les situations de crise.

### Nature d'un entraînement interministériel

L'objectif principal des entraînements est de renforcer les capacités de réponse à un attentat dans le cadre d'un grand rassemblement, en appliquant un fonctionnement basé sur l'échange d'informations, la complémentarité et l'interopérabilité de la chaîne de réponse opérationnelle.

Son objectif est de permettre à tous les acteurs concernés par la gestion d'une crise de développer son savoir-faire opérationnel en réalisant ses missions et activités en configuration inter-services.

La maîtrise de gestes professionnels dans un environnement complexe est une phase essentielle à l'acquisition des compétences des différents services et unités spécialisées et non spécialisées.

### Exemple d'un entraînement interministériel

Dans l'optique du championnat d'Europe des Nations EURO 2016, l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud (EMIZ SUD) a organisé avec le soutien du Centre national civil et militaire de formation et d'entraînement NRBC-e (CNCMFE NRBC-e), deux entraînements interministériels consécutifs d'envergure, en mars dernier.

Ces entraînements ont eu lieu à l'école nationale de police de Nîmes (30), qui est le centre d'entraînement interministériel NRBC-e de la zone SUD.







Préparation de l'Euro 2016 - Exercice NRBC de Nîmes le 17 mars.

**En tout, près de 30 entraînements interministériels se sont tenus sur le territoire.**



# OPTIMISER LA SÉCURITÉ LORS DE L'EURO

## LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DÉCLINÉ LOCALEMENT

### Les stades et leur environnement

Selon les villes, les stades accueilleront de 3 à 7 matches sur les 51 que comptera la compétition. La sécurité y est articulée de la façon suivante :

#### À l'intérieur du stade

La sécurité est à la charge de l'organisateur, la société EURO 2016 SAS. Toutefois, des policiers et gendarmes pourront y être positionnés pour assurer des missions de suivi judiciaire et de sécurisation.

#### À l'extérieur du stade

Des effectifs de police et de gendarmerie seront pré-positionnés à la périphérie des enceintes pour y assurer l'ordre public et être en mesure d'intervenir dans le stade.



Mobilisation des forces de sécurité. Match France-Russie au stade de France le 29 mars 2016.



## La sécurisation des fan zones

Les « fan zones », à la charge des collectivités territoriales, sont des lieux officiels de retransmission publique sur des écrans géants des 51 matches de la compétition, situées dans les villes hôtes. L'organisateur (ville hôte) peut utiliser ce dispositif pour proposer d'autres activités, animations et promotions liées au football, dans le respect de la chartre relative aux zones officielles de supporters.

La « fan zone », soumise à un accès contrôlé, est installée dans un emplacement choisi par le maire ou le président de la métropole, en étroite concertation avec les préfets. Elle est suffisamment vaste pour permettre d'accueillir un public nombreux en vue de la diffusion de tous les matches de la compétition ou de la plupart d'entre eux.

Cette zone s'adresse tout autant à des spectateurs munis de billets pour les matches qu'à ceux qui en sont dépourvus ainsi qu'à la population locale et aux supporters étrangers. Son accès est gratuit. En aucun cas, la « fan zone » n'est assimilée à une enceinte sportive.

Pendant le tournoi, les « fan zones » constituent donc une extension de l'événement.

Ainsi, en dehors des matches joués dans les stades, un événement quotidien pourra se dérouler dans chacune des dix villes hôtes, sur une amplitude horaire définie au niveau local, pouvant rassembler entre 20 000 et 100 000 personnes par site pendant le tournoi.

Cette organisation se distingue sensiblement de la zone de supporters connue habituellement, qui consistait en la simple mise en œuvre d'un écran géant de façon ponctuelle sur une place publique.

**La participation de l'État aux coûts de sécurisation des « fan zones » s'élève à 8 millions d'euros au profit des villes hôtes (dont 1,9 million au titre de la vidéo-protection).**

### Adaptabilité et modularité

Les « fan zones » sont des **sites modulables** permettant leur adaptation à toutes circonstances.

La **modularité de la capacité d'accueil** consiste en une adaptation du site au nombre de spectateurs qui varie selon les affiches, les matches retransmis et les résultats de l'équipe nationale.

L'objectif est d'éviter les difficultés d'un refoulement du public en raison d'une capacité insuffisante et la dispersion des supporters sur d'autres sites.

Ces modalités sont définies par le préfet, après analyse et évaluation du risque par le ministère de l'Intérieur.



### Flexibilité et interdépendance

Les forces de sécurité de l'État assurent la sécurisation de l'espace public extérieur aux « fan zones ». Elles peuvent intervenir à l'intérieur du site si des troubles ou des infractions sont constatés ou sur demande de l'organisateur. Elles peuvent également intervenir de leur propre initiative. Elles peuvent effectuer des patrouilles préventives à l'intérieur de la « fan zone ».

De même, des policiers nationaux en civils pourront ponctuellement se rendre dans les « fan zones » pour constater les infractions commises ou les prévenir.

### Application des règles de droit commun en matière de consommation d'alcool

À l'intérieur de la « fan zone », il sera possible de consommer des boissons alcoolisées proposées à la vente par les commerces qui y exercent régulièrement leur activité. Toutefois, le maire, le président de la métropole et, à Paris, le préfet de police, en application des pouvoirs de police prévus à l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, prendront des arrêtés interdisant l'accès du site aux spectateurs qui seraient déjà en possession d'alcool dans un souci de sécurité.

### Prévention et secours

L'accueil contingenté et le contrôle d'accès du public permettent de prévenir le risque de mouvement de foule mais aussi de calibrer le dispositif de sécurité civile.

## LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ APPLIQUÉ AU NIVEAU NATIONAL

### Les camps de base

Les 24 équipes engagées au début du tournoi seront hébergées dans 24 camps de base. Un camp de base est constitué d'un hôtel, d'un terrain d'entraînement et d'un aéroport à proximité, permettant les déplacements vers les différents stades.

### Les aéroports internationaux, les grands axes et les gares internationales

Les supporters utiliseront tous les vecteurs de transports pour rallier les villes où se dérouleront les matchs. Des dispositifs seront mis en place sur les grands axes, dans les gares internationales et les grands aéroports, notamment en raison des départs pour les congés estivaux. Ces déplacements seront d'autant plus nombreux que les équipes ne joueront pas deux fois dans le même stade.

### La gestion des déplacements

Les forces de l'ordre assureront l'accompagnement des sélections nationales lors de leurs déplacements officiels, à savoir les mouvements des sélections en provenance ou en direction d'un hôtel, d'un stade, d'un terrain d'entraînement, d'un aéroport ou d'une gare.

Cet accompagnement par les forces de l'ordre s'ajoute aux dispositions prises par les agents de sécurité affectés à la sélection pour sécuriser les déplacements.





## L'ENGAGEMENT DE LA POLICE NATIONALE

### LA MOBILISATION DE LA POLICE NATIONALE

**20 000 policiers de la sécurité publique** engagés pour sécuriser les 8 villes hôtes du ressort de la Direction générale de la police nationale (DGPN) : Bordeaux (Gironde), Lille (Nord), Lens (Pas-de-Calais), Lyon (Rhône), Marseille (Bouches-du-Rhône), Nice (Alpes-Maritimes), Saint-Étienne (Loire) et Toulouse (Haute-Garonne).

**5 000 policiers de la sécurité publique** engagés pour sécuriser les 12 camps de base et 15 hôtels et terrains d'entraînements de transfert du ressort de la DGPN

**5 000 policiers de la police aux frontières** pour la sécurisation des aéroports, gares et des frontières.

**2 000 personnels des compagnies républicaines de sécurité (CRS).**

### LES PRINCIPALES MISSIONS : DE L'ÉQUIPE AU MATCH

#### La protection des joueurs

#### L'officier de liaison et de sécurité au cœur de l'accompagnement des équipes

**17 officiers de liaison et de sécurité** ont été sélectionnés parmi 124 candidats, pour assurer le lien avec les équipes et les arbitres.

Des officiers de toutes les directions de la police nationale :

- 2 officiers de la Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS) (N°35 Troyes, N°43 Chalon-sur-Saône).
- 1 officier de la Direction centrale de la police aux frontières (DCPAF).
- 1 officier de la Direction des ressources et des compétences de la police nationale (DRCPN)/formation.
- 2 officiers de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) (Lyon, Strasbourg).
- 1 officier du Service de la protection (SDLP).
- 3 officiers de la préfecture de Police.
- 1 officier de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) (Bordeaux).
- 6 officiers de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) (Châtelleraut, Lyon, Marseille, Montpellier, Saint-Brieuc, Valenciennes).



### Mission

Affecté de manière permanente auprès de la sélection durant son séjour en France, l'officier de liaison et de sécurité (TSLO : team security and liaison officer) est le point de contact privilégié de l'officier de sécurité national (TSO) et de l'officier de liaison affecté par EURO 2016 SAS auprès de chaque équipe (Team liaison officer).

Il assure l'interface entre la délégation étrangère, les agents d'accompagnement de sécurité et les autorités de police ou de gendarmerie territorialement compétentes, ainsi que le dispositif de sécurité privée mis en place par les organisateurs et placé sous leur responsabilité.

Il communique régulièrement les informations utiles à EURO 2016 SAS à travers le système de remontée d'informations et l'avertit sans délai des incidents ou difficultés sérieuses rencontrées.

Il relaie les mesures préventives demandées par le chef de l'équipe d'accompagnement de sécurité afin d'empêcher tout risque susceptible de troubler le séjour de la délégation dans son camp de base et lors de ses transferts.

Sa mission prend fin au départ de la délégation vers son pays d'origine.



Match France-Russie, stade de France le 29 mars 2016

### **Le RAID : la protection rapprochée des sélections**

**2 policiers du RAID** seront affectés à chaque équipe a minima. Pour les équipes plus exposées, un dispositif de sécurité de niveau supérieur sera engagé.

Ces effectifs seront équipés de tenues adaptées et de moyens de communication de haute technicité.

### Mission :

Affectés de manière permanente auprès de la sélection durant son séjour en France, ils en assurent sa protection rapprochée partout où elle séjourne ou se déplace. Leurs interlocuteurs pour chaque sélection sont les officiers de liaison et de sécurité.



Le chef de l'équipe d'accompagnement de sécurité évalue et propose les mesures de sécurité à prendre, en lien direct avec sa hiérarchie et en accord avec l'organisateur.

En cas d'attaque menaçant gravement l'intégrité de la délégation, il assure le commandement de la gestion de l'intervention jusqu'à l'arrivée des forces de sécurité intérieure compétentes.

Il accompagne l'équipe et son staff d'affectation durant tout leur séjour en France, de leur arrivée à leur départ du territoire.

Dans le cadre de leurs missions, la préservation de l'anonymat des membres de l'équipe d'accompagnement de sécurité est nécessaire, conformément à l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 7 avril 2011.

### Les policiers de terrain dédiés à la sécurisation du camp de base

**3 500 policiers de la sécurité publique** vont être engagés pour sécuriser les camps de base du ressort de la DGPN.

Les policiers de terrain assureront la sécurisation et la protection des périmètres extérieurs des résidences hôtelières, le contrôle des accès des hôtels et la surveillance des véhicules dédiés aux déplacements officiels des sélections.

***Le camp de base** se compose d'une résidence hôtelière et d'un terrain d'entraînement situé à proximité. Afin de faciliter les déplacements pour rejoindre les lieux de match, un aéroport voire une gare SNCF, il doit pouvoir être accessible dans des délais convenables.*

*Le site est choisi par la fédération nationale de l'équipe après sa qualification pour la phase finale de la compétition.*

*Chaque sélection arrivera sur son camp de base au moins cinq jours avant son premier match. Elle quittera les lieux le lendemain ou le surlendemain de son élimination, pour repartir vers son pays.*

### L'escorte motocycliste en protection des déplacements de l'équipe

Les déplacements officiels des sélections nationales justifient un accompagnement par les forces de l'ordre.



© MI-SICOP-C.PILOSOFF

Les escortes, sont composées d'agents de la Formation motocycliste urbaine (FMU), des Directions départementales de la sécurité publique (DDSP), de la CRS 1, d'équipes moto des CRS, etc.

Le cortège est sécurisé en fonction de la taille du déplacement et du niveau de la menace.



### Les policiers aux frontières mobilisés dans la sécurité des transferts

**5 000 policiers de la police aux frontières** assurent la sécurisation des aéroports, des gares et des frontières :

- accès réservé pour les vols dédiés au seul transport de la sélection ;
- mesures de sûreté aéroportuaires en vigueur intégralement appliquées pour les autres vols ;
- embarquement des personnes composant la sélection au point d'inspection-filtrage après accréditation ;
- bagages et effets personnels feront l'objet d'une inspection avec les moyens réglementaires.

### Le Service national de police ferroviaire (SNPF)

La circulaire du 28 septembre 2006 confie au Service national de la police ferroviaire la charge d'assurer la sécurité sur le réseau ferré national. En cas de troubles à la sécurité et à l'ordre public, de commissions d'infractions ou de colis suspects découverts dans un train, le poste de commandement opérationnel national coordonne le dispositif avec les états-majors zonaux de la police aux frontières, ceux des directions départementales de la sécurité publique, des groupements de gendarmerie compétents ou celui du service régional de la police des transports en lien avec le PC national sûreté SNCF.

Pendant l'Euro, le SNPF sera pleinement mobilisé pour la gestion des flux de supporters.

Le SNPF assure par ailleurs une mission de circulation de l'information. Grâce à son poste de commandement national activé 24/24, il reçoit et diffuse les informations des services français de police et de gendarmerie, de la SNCF mais aussi des polices étrangères.

Le réseau « RAILPOL » est actif durant l'Euro afin d'assurer une transmission de l'information en temps réel et permettre l'échange d'information à vocation opérationnelle entre la France et ses partenaires européens. Ainsi, dès que des supporters à risques seront détectés à bord d'un train international, le pays d'origine informera le PC du service national de la police ferroviaire. Ces informations seront ensuite retransmises immédiatement à l'échelon supérieur dédié à la gestion de crise de l'Euro 2016, afin de prévoir une sécurisation renforcée dès leur arrivée sur le territoire national.

Toutes les rames et wagons seront inspectés. La mise en sécurité des trains sera assurée grâce aux policiers du déminage.

### Les policiers de sécurité publique affectés aux hôtels, terrains d'entraînement et villes de transfert

**1 500 policiers de la sécurité publique** sont engagés pour sécuriser les 15 hôtels de transfert du ressort de la DGPN et les 76 opérations de protection.

Au plus tard 24 heures avant le coup d'envoi du match, qu'elles joueront dans l'un des dix stades officiels de la compétition, les deux sélections adversaires s'installeront dans le site-hôte du tournoi et y achèveront leur mise en condition avec l'entraînement officiel la veille du match.





Dès le match terminé, les deux sélections quitteront le site. Elles auront toutefois la possibilité de rester jusqu'au lendemain si le retour vers le camp de base s'avère trop délicat (heures tardives).

Les mesures de sécurité s'appliquent aux hôtels de transfert, terrains d'entraînement de transfert et dans le cadre des déplacements des équipes dans la ville-hôte.

À chaque hôtel de transfert est associé un terrain d'entraînement (de transfert).

Ce terrain sera utilisé par les équipes si les terrains des stades ne sont pas disponibles ou si les équipes souhaitent organiser un entraînement supplémentaire.

## La sécurisation des lieux de match et des festivités

### La lutte contre le hooliganisme

Dans le cadre de l'Euro 2016, un important dispositif en matière de coopération internationale est mis en place par la Division nationale de lutte contre le hooliganisme (DNLH) et dans lequel près de **200 policiers étrangers renforcent les effectifs de la sécurité publique.**

Ce dispositif est caractérisé par le déploiement d'équipes mobiles dans les villes hôtes et par l'activation d'un **Centre de coopération policière international (CCPI)**, composé principalement d'officiers de liaison originaires de pays participants au tournoi. **Deux fonctionnaires étrangers par équipe siègent au CCPI** afin d'assurer en temps réel la liaison avec les effectifs sur le terrain.

Chaque équipe mobile est composée de **six policiers étrangers**, patrouillant en uniforme, aux abords et dans les stades, fan zones, aéroports, gares, et sont chargés de suivre leurs supporters à travers le territoire et tout au long du parcours de leur équipe.

**Au-delà de l'aspect dissuasif, les policiers de la DNLH ont pour vocation d'aider, d'orienter et d'accompagner les supporters, mais surtout de détecter les éléments à risque susceptibles d'être à l'origine de troubles à l'ordre public.**

Cette assistance extérieure est un maillon essentiel dans la stratégie sécuritaire globale et apporte une aide substantielle pour l'autorité préfectorale.

En complément des dispositifs policiers d'identification et de prévention, il est à noter l'**activation des sections d'intervention rapide dans les stades.** Ces policiers, vêtus d'une tenue de sport et sans arme, constituent une des composantes de l'action policière visant à l'identification et à l'interpellation de potentiels auteurs de troubles, en intervenant rapidement pour éviter une réaction en chaîne.



## Dans le stade

### Le poste de commandement

La police nationale occupe une place stratégique au sein du poste de commandement opérationnel (PCO), qui constitue le point névralgique du service d'ordre mis en place lors d'une rencontre de football.

La configuration et l'organisation du PCO répondent à des exigences primordiales et garantissent son efficacité.



Le PCO assure une communication efficace entre les différents services présents en son sein, qu'il s'agisse du responsable de la sécurité le l'EURO 2016 SAS, du responsable du service d'ordre, du responsable du dispositif médical-secouriste et ambulancier, de l'autorité préfectorale et du parquet local.

Disposant de caméras de vidéo protection dans l'enceinte sportive et à ses abords, le responsable du service d'ordre a, grâce au PCO, une visibilité complète du dispositif.

Cette approche intégrée de l'événement est un vecteur d'information et de prise de décision rapide et fluide.

### Le commissariat

Le commissariat du stade est un service judiciaire avancé dont la première mission est le traitement des infractions liées aux événements sportifs et culturels du ressort de la sécurité publique. Sa seconde mission est le suivi des interdits de stade et l'établissement de l'ensemble des actes aboutissant à la notification d'une interdiction.

Les policiers réalisent les procédures judiciaires et en assurent le suivi auprès du tribunal territorialement compétent.

### Le RAID

Présent lors de chaque match de la compétition, le RAID se tiendra prêt à intervenir.

### Le détachement central interministériel d'intervention technique

Créé le 6 mars 1995, le Détachement central interministériel d'intervention technique (DCI-IT) est un détachement stratégique à vocation d'intervention opérationnelle tactique, placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur auprès du cabinet du directeur général de la police



nationale. Il a pour mission toute intervention sur les engins de type nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC).

Il effectue une assistance technique des services de l'État lors des menaces et enquêtes de type NRBC. Il a un rôle de prévention d'actes de terrorisme NRBC, notamment lors de la sécurisation des grands événements, nationaux ou internationaux.

Dans le cadre de l'Euro 2016, le DCI-IT a pour mission principale la sécurisation des stades, des équipes et des fan zones.

Pour prévenir toute menace liée au risque NRBC, le DCI-IT assure une permanence d'intervention.

Le DCI-IT peut procéder pour l'ensemble des sites à des levées de doute, intervention, localisation et confinement, neutralisation et confinement d'engin, analyse et diagnostic.

Le DCI-IT appuie l'intervention du RAID sur une crise majeure terroriste à composante NRBC.

### **Le Service de la protection (SDLP)**

Durant l'Euro 2016, le SDLP aura pour mission d'assurer l'accompagnement et la sécurité des personnalités françaises ou étrangères qui participeront à l'événement.



Tribune officielle du stade de France - Match France-Russie, le 29 mars 2016



## Dans la ville

### **Les compagnies républicaines de sécurité (CRS)**

Jusqu'à 24 compagnies républicaines de sécurité sont engagées partout en France, soit 2 000 policiers.

### **La sécurité publique**

Les policiers de sécurité publique assurent la sécurisation des « fan walks », des « fan zones », des « fan embassy », et des « fan camp » et des retransmissions sur grands écrans dans les principales métropoles.

### **La police judiciaire dans la lutte contre la contrefaçon, la vente illégale de billets et les paris truqués**

Durant l'Euro 2016, la Division des affaires judiciaires du service central des courses et jeux, au sein de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), aura pour mission de mener les investigations en lien avec les manipulations de compétitions sportives (match truqués).

Par ailleurs, cette division participera en prévision de l'application de la convention de Macolin, (convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives) autant que besoin, à la plateforme réunissant des représentants du ministère de la Justice, du Service central de prévention de la corruption, de trafic, de l'autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL), de la Française des jeux et des fédérations sportives.

### **La cellule d'analyse des risques Euro 2016**

Afin d'anticiper les troubles de toute nature, il a été décidé de mettre en place **une cellule d'analyse des risques dédiée à l'Euro 2016**.

Ses synthèses et analyses quotidiennes permettront de fournir aux autorités centrales et locales les éléments utiles pour la mise en place optimisée de dispositifs de sécurité adaptés.

Placé sous l'autorité du chef de l'unité de coordination des grands événements, le commandement opérationnel de cette cellule est confié au service central du renseignement territorial. Espace dédié à l'analyse du renseignement collecté par la Direction générale de la police nationale, elle réunira en amont de la compétition et jusqu'au terme de celle-ci, des représentants de la Direction centrale de la sécurité publique, de la Direction centrale de la police aux frontières, du Service de la protection, de la Direction de la coopération internationale, et de l'Unité de coordination de lutte antiterroriste.

Un pool analyse rédaction sera implanté dans les locaux du Service central du renseignement territorial (SCRT), 7 jours sur 7, 24h/24, afin d'assurer la capacité de traitement et évaluer les menaces : analyse de l'ambiance générale autour de l'événement, et réalisation d'un point de situation concernant les supporters et les sites d'accueil.





## L'ENGAGEMENT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

### GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ESPACE PUBLIC

L'ensemble des effectifs de la préfecture de Police sera mobilisé pour assurer la sécurité des personnes et des biens lors de l'Euro 2016.

Dans le cadre de l'état d'urgence, des dispositifs renforcés de sécurisation des espaces et de la voie publique seront mis en œuvre par les différentes directions de la préfecture de Police qui concourront, sur le terrain, au bon déroulement des services d'ordre liés à cet événement.

Ainsi, toutes les composantes de ces directions engagées sur les services liés à l'Euro 2016, représentant **près de 10 000 hommes**, auront un rôle bien déterminé pour concourir à la sécurisation des villes, des camps de base, des hôtels de transfert, des stades et des transports.

### LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE ET LE TERRORISME

Grâce à une mutualisation des moyens, une analyse et un partage en temps réel des phénomènes et des renseignements, une stratégie particulièrement offensive de lutte contre la délinquance et le terrorisme est, et sera, déployée sur ce territoire étendu.

### ASSURER LA SÉCURISATION DES VILLES, DES CAMPS DE BASES, DES HÔTELS DE TRANSFERT, DES STADES ET DES TRANSPORTS

La Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération Parisienne (DSPAP), la Direction régionale de la police judiciaire (DRPJ), la Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) et la Direction du renseignement (DRPP) agiront de concert pour prévenir tout trouble à l'ordre public et assurer une protection accrue de la population.

Les unités spécialisées (Démineurs, Brigades anti-criminalité, Brigade de recherches et d'intervention...) seront systématiquement activées lors des périodes de festivités afin de prévenir tout incident et de pouvoir intervenir dans un délai très bref dans le cadre, notamment, du Schéma national d'intervention.

Les congés et formations des policiers de la préfecture de Police ont été suspendus durant la période de l'Euro 2016 afin d'assurer une présence maximale sur la voie publique.

Jusqu'à 16 Unités de forces mobiles (UFM) soit plus de 1 000 policiers et gendarmes renforceront ce dispositif.



Salle d'information et de commandement de la DSPAP.



## L'ENGAGEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

La gendarmerie nationale va mettre en œuvre l'ensemble de ses composantes pour garantir la sécurité des supporters et des délégations, et faire de cet événement international un succès.

Compétente sur 95 % du territoire, elle sera un des acteurs majeurs du bon déroulement de la compétition.



Plus spécifiquement, **30 000 gendarmes** des différentes subdivisions d'armes et réservistes seront mobilisés à cette occasion pour assurer la sécurité des équipes et des camps de base, des stades et fan zones de Bordeaux/Toulouse, Saint-Étienne/Lyon et Paris, ainsi que les principaux axes de communication, aéroports et gares.

Les principales missions qui seront remplies seront celles de protection, d'escorte, de sécurisation de sites, de maintien de l'ordre et d'enquêtes judiciaires.



## **PROTÉGER / ESCORTER LES DÉLÉGATIONS**

La gendarmerie doit assurer la protection de 12 équipes durant leur séjour sur le territoire national. Ce dispositif d'accompagnement de sécurité nécessite l'engagement du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), renforcé des Techniciens d'escorte d'autorité et de sécurisation de site (TEASS) et en lien avec les *Team Security Liaison Officer* (TSLO).

## **SÉCURISER LES LIEUX**

La charge de la sécurisation des 13 camps de base (dont 3 en zone de compétence partagée) relevant de la compétence de la gendarmerie nécessite une importante mobilisation des Groupements de gendarmerie départementale (GGD) et de leurs unités subordonnées (compagnies, EDSR). Ces échelons territoriaux seront renforcés par des gendarmes de la réserve opérationnelle et, pour certains, par des escouades de cavaliers de la Garde républicaine. Durant toute la durée du séjour des équipes, une présence permanente et adaptée sera maintenue.

## **MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC**

Un dispositif visant à prévenir et à maintenir l'ordre public sera mis en place en zone de compétence gendarmerie ainsi que sur les bassins géographiques de Lyon/Saint-Étienne, Bordeaux/Toulouse et sur la « plaque parisienne » (stades, fan zones).

Ce dispositif sera en capacité de faire face à tout type de menace (terrorisme, hooliganisme, supporters à risques, manifestations, etc.). L'armement et l'équipement des personnels seront adaptés en conséquence.

Articulés autour de trois Groupements opérationnels de maintien de l'ordre (GOMO) et de cinq Groupements tactiques gendarmerie (GTG), les 27 Escadrons de gendarmerie mobile (EGM) engagés quotidiennement auront pour mission de maintenir de l'ordre public.

Afin d'assurer le contrôle, le filtrage et la gestion de la foule, les EGM seront renforcés par des moyens spéciaux nationaux, notamment des Véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG), et des dispositifs de retenue autonome de public (DRAP).

La Cellule nationale d'appui à la mobilité (CNAMO) sera présente afin de procéder à l'éventuel désentravement de toute personne s'étant enchaînée volontairement à des grilles, des voies de chemin de fer ou encore des véhicules.

Pour soutenir et appuyer les forces mobiles lors d'engagements au maintien de l'ordre, identifier les auteurs d'infractions, faire la preuve par l'image de la légalité de l'action des forces de l'ordre, la gendarmerie engagera la Cellule nationale observation, exploitation, imagerie légale (CNOEIL).

En appui du dispositif, la Cellule nationale nucléaire – radiologique – biologique – chimique (C2NRBC) de la gendarmerie nationale, placée sous l'autorité directe du Colonel commandant le Groupement blindé de la gendarmerie mobile (GBGM) de Versailles-Satory, sera engagée.



## INTERVENTION SPÉCIALISÉE EN CAS DE CRISE MAJEURE

**Le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et ses antennes** seront également présents afin de faire face à d'éventuelles crises d'une gravité exceptionnelle, nécessitant un engagement du haut du spectre, une technicité de très haut niveau et des moyens d'action spécifiques.

## CONTRÔLER LES FLUX ET LES FRONTIÈRES

La mission de contrôle des flux en zone gendarmerie concerne les axes routiers, les voies ferrées et les zones aéroportuaires. Ainsi, les aéroports et gares par lesquels vont transiter les supporters et les axes de liaison du réseau routier entre ces aéroports et gares et les camps de base constituent une zone d'action qui nécessite la mobilisation de la Gendarmerie départementale (GGD), en particulier des Escadrons de sécurité routière (EDSR), et des unités spécialisées de transports aériens (GTA), et de forces aériennes (CFAG).



© MISSG/DICOM - J.ROCHA





## ENQUÊTER

Les événements de grande ampleur comme l'Euro 2016 sont potentiellement générateurs d'infractions. Outre les infractions classiques attachées aux grands rassemblements (vols à la tire, violences), les enjeux financiers générés par l'organisation de cette compétition sont propices à la commission d'autres infractions parfois plus spécifiques : achats de billets d'avion par fraude à la carte bancaire, vente de faux billets d'entrée aux stades, vente d'objets contrefaits... Quelles qu'elles soient, les infractions peuvent être commises en tous lieux et en tous points.

En lien avec les différents partenaires, chacune des unités engagées contribuera à son niveau, à la lutte contre toutes les formes de délinquance.

En complément des moyens organiques (unités territoriales, brigades de recherches, peloton de surveillance et d'intervention...) mis en œuvre par les échelons territoriaux (GGD), des personnels de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), du Centre de lutte contre les criminalités numérique (C3N) apporteront chacun une expertise technique dans leur domaine de compétence.

Spécifiquement, la Gendarmerie des transports aériens (GTA) sera mobilisée sur le domaine aéroportuaire. La section de recherches GTA compétente au plan national pourra être saisie de tout fait commis sur ce domaine.

Pendant cet événement sportif majeur, les unités locales de la gendarmerie resteront bien évidemment mobilisées pour assurer la continuité du service et constater les infractions du quotidien.

## SOUTIEN AÉRIEN

L'espace aérien nécessite également un dispositif adapté. Afin de garantir la surveillance et la sécurité des zones de vol, le Groupement central des formations aériennes (GCFA) est chargé de la surveillance aérienne, ainsi que celle des axes de circulation et des zones sécurisées par le biais d'hélicoptères (type EC 135, EC 145 et Écureuil).

En outre, dans l'éventualité de survols non autorisés de drones, les unités pourront recevoir l'appui de la Gendarmerie des transports aériens (GTA) et de sa Cellule nationale d'investigation de drones (CNID).

## COORDONNER ET SOUTENIR

L'ampleur nationale de la manœuvre engagée répond aux exigences d'un tel événement. Son impact ne se limite donc pas aux seuls groupements concernés par un camp de base ; elle implique également une mobilisation à des degrés divers dans toutes les régions zonales.





Pour coordonner et soutenir cet engagement, le Centre de planification et de gestion de crise (CPGC) de la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) est le point de contact de l'Institution. Il planifie la manœuvre de la gendarmerie, en lien avec les services de la Direction et les échelons territoriaux et en liaison avec les autres partenaires (EURO SAS, DIGES).

Pendant l'Euro 2016, il assurera la circulation de l'information et la coordination nationale des moyens engagés.

Des équipes de télécommunications, d'informatique et de logistique soutiendront le dispositif afin d'apporter aux militaires un support matériel et humain.





**SÉCURITÉ CIVILE**

## L'ENGAGEMENT DE LA SÉCURITÉ CIVILE

### LA PRÉPARATION ET LES EXERCICES

Depuis plus de deux ans, les services de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) sont mobilisés aux côtés des préfetures des départements accueillant des rencontres pour préparer tous les acteurs à faire face avec efficacité à tout événement nécessitant la prise en charge de nombreuses victimes.

**Dans chaque département, les plans de secours de chaque stade ont été actualisés. Des exercices impliquant l'ensemble des services de secours ont été réalisés en association avec les collectivités territoriales.**



Préparation de l'Euro 2016 - Exercice NRBC de Nîmes le 17 mars.



## LES MOYENS MOBILISÉS

### Les formations militaires de la sécurité civile (FORMISC)

**Les 1 400 sapeurs-sauveteurs, militaires de la Sécurité civile**, sont répartis dans 3 unités, à Nogent-le-Rotrou, Brignoles et Corte. Mises à disposition du ministère de l'Intérieur, les unités sont en permanence prêtes à intervenir en France et à l'étranger. Les unités interviennent face à deux grandes familles de risques majeurs : les risques naturels (tremblements de terre, feux de forêts, inondations, cyclones, tempêtes, crises sanitaires, etc.) et les risques technologiques (accidents nucléaires, biologiques ou chimiques, menaces terroristes, etc.).

Ils seront mobilisés dans le cadre de l'Euro 2016 et notamment pour renforcer les services locaux par la mise en œuvre de moyens spécialisés pour détecter et identifier la présence d'agents toxiques et pouvoir, si c'est nécessaire, procéder à des opérations de décontamination.

### Les démineurs



**Le service du déminage compte 300 personnels** et 23 centres en métropole et outre-mer. À la mission historique de dépollution du territoire de l'ensemble des mines et engins de guerre des 3 derniers conflits (une moyenne de 600 tonnes par an pour 1300 interventions), s'ajoutent aujourd'hui :

- les interventions sur colis suspects (2 300 interventions par an) .
- la sécurisation des voyages officiels et des grandes manifestations .
- l'assistance aux services de police et de gendarmerie dans l'accomplissement de leurs missions de lutte contre le terrorisme et la délinquance.

**Tous les démineurs du service, dont les moyens humains et matériels ont été renforcés dans le cadre du Pacte de sécurité, seront mobilisés pour la sécurisation des stades, des « fan zones », des camps de base des équipes et assurer la continuité des missions sur tout le territoire national.**

## Les hélicoptères

Basé à Nîmes, le groupement d'hélicoptères de la Sécurité civile est la base arrière, le centre de maintenance et le centre de formation des équipages de la Sécurité civile.

La flotte de 35 hélicoptères est répartie au sein de 23 bases en métropole et outremer. Les hélicoptères assurent en priorité des missions de secours d'urgence et de sauvetage. Chaque année, les « Dragons » de la Sécurité civile secourent plus de 15 000 personnes, en plaine, en montagne et en mer. Ils assurent également des missions de transport sanitaire et participent à la lutte contre les feux de forêts.



**Les dispositifs d'alerte des bases des villes accueillant les rencontres et des fan zones seront renforcés et des appareils pré-positionnés, si besoin, pour faire face à toute nécessité pendant toute la durée de l'Euro.**

## Les sapeurs-pompiers

250 000 sapeurs-pompiers assurent le maillage territorial du modèle français de secours. Constitués de 80 % de volontaires, ils participent toutes les 7 secondes à une mission de secours sur l'ensemble du territoire. Répartis au sein de 7015 centres de secours, les sapeurs-pompiers sont organisés au sein des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

**Dans chaque ville hôte et celles accueillant des fan zones, sous l'autorité des préfets, les effectifs seront renforcés. En cas d'accident majeur, l'envoi de moyens humains et matériels par les départements voisins pour apporter des renforts supplémentaires a été planifié.**

## Les associations de secourisme

Les 190 000 secouristes bénévoles des associations agréées de Sécurité civile (16 au plan national et 75 au plan départemental) jouent un rôle essentiel au quotidien. Ils dispensent les formations au secourisme et assurent la sécurité de très nombreuses manifestations. Lors des situations de crise, ils jouent un rôle essentiel d'assistance et de soutien aux populations sinistrées.

**Dans chaque stade et chaque fan zone, les secouristes associatifs seront mobilisés pour apporter les premiers secours.**



## L'ENGAGEMENT DES FORCES ARMÉES

Les armées vont contribuer à la protection de l'Euro 2016 aux côtés et en appui des forces de sécurité intérieure.

### **MOBILISATION DES CAPACITÉS MILITAIRES TERRESTRES, MARITIMES, AÉRIENNES ET DANS LA CYBER DÉFENSE**

Cette contribution sera marquée par un engagement de capacités militaires dans les milieux terrestre, maritime et aérien, ainsi que dans le domaine de la cyber défense :

- à terre, agissant en appui des forces de sécurité intérieure, le dispositif des armées sera articulé à partir des moyens déjà déployés dans la cadre de l'opération Sentinelle. À ces moyens viendront s'ajouter des capacités spécifiques, telles que des équipes cynophiles, des moyens spécialisés dans de lutte contre le risque chimique et des capacités de déminage ;
- déjà chargées de la sûreté de l'espace aérien, les armées vont adapter le dispositif existant de surveillance radar et d'intervention (hélicoptères ou avions de chasse). Cette adaptation se traduira pas le renforcement localisé des capacités de surveillance et d'intervention, ainsi que par la mise en œuvre de Dispositifs particuliers de sûreté aérienne (DPSA) qui consistent à interdire à tout aéronef l'accès à un espace aérien donné ;



- le dispositif de surveillance des approches maritimes sera adapté sur les façades maritimes concernées par l'Euro 2016 ;



- enfin, dans le domaine cyber, les armées seront en mesure de renforcer le dispositif national coordonné par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

### **UN ENGAGEMENT ADAPTABLE, DYNAMIQUE ET ÉVOLUTIF**

Adaptable et dynamique, cet engagement permettra de répondre aux besoins des autorités civiles chargées de la sécurité de l'Euro 2016. Il peut évoluer en fonction de l'appréciation de l'évolution de la menace.

En dehors des grands événements tel que l'Euro 2016, plus de 13 000 militaires sont engagés quotidiennement sur le territoire national pour contribuer, avec et aux côtés des forces de sécurité intérieure, à la protection de la France et des Français (opération Sentinelle, protection des approches maritimes et sûreté aérienne).



## LES CHIFFRES CLÉS

- **3<sup>e</sup> événement** sportif mondial
- **15<sup>e</sup> édition** du championnat d'Europe de football masculin
- **24 équipes, 51 matches**
- **24 camps de base**
- **2,5 millions de spectateurs** dans les stades, **8 milliards de téléspectateurs** dans le monde (en cumulé)
- **Plus de 8 millions de supporters attendus dont 2 millions d'étrangers** dans les plus grandes villes de France.
- **8 millions d'euros** : participation de l'État aux coûts de sécurisation des « fan zones » au profit des villes hôtes dont **1,9 million au titre de la vidéo-protection.**
- **1 cellule d'analyse des risques Euro 2016**
- **25 000 policiers de la sécurité publique**, dont :
  - **20 000 policiers** de la sécurité publique engagés pour sécuriser les 8 villes hôtes du ressort de la Direction générale de la police nationale (DGPN) ;
  - **5 000 policiers** de la sécurité publique engagés pour sécuriser les 12 camps de base (3 500 policiers engagés) et 15 hôtels et terrains d'entraînements de transfert (1 500 policiers engagés) du ressort de la DGPN.
- **17 officiers de liaison et de sécurité** sélectionnés parmi 124 candidats, pour assurer le lien avec les équipes et les arbitres.
- **2 policiers du RAID** affectés à chaque équipe a minima.
- Près de **200 policiers étrangers** en renfort des effectifs de la sécurité publique.
- **2 fonctionnaires étrangers** par équipe siègent au Centre de coopération policière international (CCPI).
- **6 policiers étrangers présents dans chaque équipe mobile dans les villes hôtes**, patrouillant en uniforme, aux abords et dans les stades, fan zones, aéroports, gares, en charge de suivre leurs supporters à travers le territoire et tout au long du parcours de leur équipe.
- **5 000 policiers de la police aux frontières**
- **10 000 policiers de la préfecture de Police**





- Jusqu'à **48 unités de forces mobiles** engagées quotidiennement, soit **3 400 CRS et gendarmes mobiles**.
- **24 compagnies républicaines de sécurité (CRS)** engagées **soit 2 000 personnels** des compagnies républicaines de sécurité.
- **30 000 gendarmes** mobilisés au total pour assurer la sécurité des 12 équipes et des 13 camps de base, des stades et fan zones de Bordeaux/Toulouse, Saint-Etienne/Lyon et Paris, et les principaux axes de communication, aéroports et gares.
  - **25 000 gendarmes de la gendarmerie départementale ;**
  - **2 500 gendarmes mobiles ;**
  - **1 500 réservistes ;**
  - **600 gendarmes de la gendarmerie des transports aériens ;**
  - **400 gendarmes des unités spécialisées.**
- **5 200 personnels de la sécurité civile** mobilisés dont :
  - **2 500 sapeurs-pompiers ;**
  - **1 400 sapeurs-sauveteurs, militaires de la Sécurité civile**, répartis dans 3 unités, à Nogent-le-Rotrou, Brignoles et Corte ;
  - **1 000 bénévoles des associations de secourisme ;**
  - **300 démineurs.**
- **10 000 militaires** engagés
- **Près de 30 entraînements interministériels** se sont tenus sur le territoire.

### Plus de 77 000 personnels du ministère de l'Intérieur mobilisés

Au total, environ 90 000 personnes, agents de l'État, des collectivités locales, personnels de sécurité privée et bénévoles, assureront ensemble la sécurité de l'EURO 2016.





## CONTACTS

### **Dicom – Unité du porte-parolat et des relations presse :**

unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr

01 40 07 26 78

### **Police nationale**

#### **Service d'information et de communication de la police nationale (SICoP) :**

sicopmedia@interieur.gouv.fr

### **Préfecture de Police de Paris Service de la communication :**

ppcom@interieur.gouv.fr

### **Gendarmerie nationale Service d'information et de relations publiques des armées Gendarmerie (SIRPAG) :**

sirpa-dggn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

### **Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) :**

dgscgc-com@interieur.gouv.fr

### **Site internet du ministère de l'Intérieur :**

<http://www.interieur.gouv.fr>

### **Réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur :**

@Place\_Beauvau

[www.facebook.com/ministere.interieur](http://www.facebook.com/ministere.interieur)



